

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: 16 (1942)
Heft: 3

Buchbesprechung: Comptes rendus bibliographiques

Autor: Bray, René / Bohnenblust, Gottfried / Gilliard, Charles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Emmanuel BUENZOD. *Une époque littéraire, 1890-1910*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1941.

M. Buenzod recueille dans cet ouvrage une vingtaine d'études dont le commun dessein est de rendre quelque lustre à une image qui s'efface ou, si l'on veut, de réparer une injustice que la postérité est en train de commettre à l'égard d'une époque encore récente et pourtant déjà surannée. C'est dire que la critique de M. Buenzod, toute scrupuleuse qu'elle soit, ne laisse pas de se faire apologie. On y sent une secrète tendresse pour des talents mineurs auxquels le lecteur n'accorde plus assez d'attention, comme d'une mère pour un fils à la personnalité effacée et qui ne réussit pas à se faire apprécier de ses camarades et de ses maîtres. Par contre-coup le critique est entraîné parfois à déprécier des années plus récentes et par suite moins défavorisées. Croit-il vraiment par exemple, comme il l'affirme dans son Introduction, que l'époque 1900 ait été celle des publics fidèles à leurs romanciers et l'époque 1930 celle des publics volages ? Duhamel n'a-t-il pas aujourd'hui des lecteurs aussi constants que Zola autrefois ? M. Buenzod loue à bon escient la mesure qui caractérise la production de Boylesve. Mais n'est-ce pas excès d'indulgence que d'omettre de dire que cette mesure n'est que la forme naturelle d'un talent voué aux perspectives d'un pays de collines et non la conquête difficile et précaire d'un génie qui domine ses abîmes ?

Et pourtant cette époque que peint le critique avec une finesse qui fait merveille dans l'analyse des médiocres, mais est insuffisante à rendre compte — en si peu de place ! il est vrai — d'une Colette, d'un Gide, d'un Péguy ou d'un Bourges, est en définitive, à mes yeux du moins, moins flattée que ne le voudrait son apologiste. Des violents sans vraie force, des féroces sans humanité, des pessimistes sans ardeur, des tristes, des désabusés, des nostalgiques, des nonchalants, quelques dilettantes, un esthète désespéré, il manque à tous ces écrivains la virilité, la générosité, la joie fondée sur la puissance. Ils sont capables de pitié, non de bonté ; plus velléitaires que volontaires, ils se plaignent au lieu d'agir : parmi ces « humbles », on voudrait quelques « superbes ». Leur grandeur, c'est d'avoir cru à l'art, et de s'être faits des servants du Beau : grandeur de gens de lettres ! J'aime mieux le temps de Corneille et de Pascal ou celui de Hugo et de Balzac.

M. Buenzod voit dans cette époque l'âge de la poésie. Mais il me semble que c'est à la faveur d'une confusion entre le mythe créé par Proust et l'époque où ce romancier a vécu. Si la poésie règne dans le *Temps perdu*, n'est-ce pas par la grâce du génie créateur de ce mythe plutôt que par le fait du monde qui lui

sert de prétexte ? Je ne vois point dans l'œuvre de Proust le portrait de l'époque 1900. Et Péguy non plus n'est pas de ce temps, qui l'a ignoré ; ni Colette, qui partout serait une exception.

Le meilleur symbole en serait Gide, qui pourtant, comme tout génie authentique, dépasse son époque, mais qui tient d'elle nombre de caractères et d'abord celui-ci : son impuissance ; Gide, qui s'essouffle à se prouver qu'il pourrait beaucoup ; Gide, l'éternel « disponible », semblable au cœur de Gounod chantant à pleine voix son « Marchons ! », sans avancer d'un pas. Qu'on ne me transforme pas en détracteur de Gide : je sais ce que nous lui devons. Mais il me laisse rarement oublier ses limites. L'époque 1900 n'est pas sans charmes non plus : avec Henri de Régnier, Pierre Louys, Boylesve, Toulet, Ch.-L. Philippe, pour n'en citer que quelques-uns, elle contient des écrivains qui m'ont fait passer de bonnes heures. Mais, quelle qu'ait été sa diversité, son apologiste sait comme moi qu'elle n'est pas une grande époque.

René BRAY.

* * *

Dr. Trudi GREINER : *Der literarische Verkehr zwischen der deutschen und der welschen Schweiz seit 1848*. Bern, Haupt, 1940. 296 S.

Ein ausgezeichneter Gedanke, die mühsame Arbeit einer Dissertation an ein Werk von so lebendigem Wert und so anregender Wirkung zu wenden ! So hat die Lausanner These Dr. Jean Mosers die einzige umfassende Darstellung des deutsch-schweizerischen Romans unsres Jahrhunderts geboten, die es bis heute gibt. So schildert heute Dr. Trudi Greiner in einem stattlichen Buche desselben Charakters den literarischen Verkehr der deutschen und der welschen Schweiz seit der Gründung des Bundesstaates.

Aus Sammelwerken, Zeitschriften, Uebersetzungen und Gesellschaftsberichten gewinnt sie den Stoff. Auch Zeitungen sind gelegentlich beigezogen. Ein klarer Blick für die leitenden Ideen und wesentlichen Kräfte hat eine übersichtliche Ordnung finden lassen. Der leicht lesbaren Darstellung folgt eine eingehende Bibliographie, die eine tüchtige Grundlage für weitere Forschung schafft.

Die Arbeit geht von der sprachlichen und geschichtlichen Mannigfaltigkeit schweizerischen Geisteslebens aus und weist nach, was in den letzten hundert Jahren für den literarischen Austausch zu gegenseitigem Frommen geschehen sei.

Von der Stellung des schweizerischen Schriftstellers zu seiner Heimat und zum Ausland ist zuerst die Rede. So verschieden die des welschen gegenüber Paris und die des deutschen gegenüber den sprachverwandten Ländern bis vor kurzem war : beide finden sich, ohne chinesische Mauern zu bauen, doch stärker als sie es wünschen auf sich selber verwiesen. Verloren ist heute, wer aus fremden Wurzeln wachsen will. Verloren aber auch, wen das Wachstum nicht in freie Höhe treibt.

Das erste Kapitel führt von den Anfängen der neuen Schweiz bis zum Siebzigerkrieg. Nationale Begeisterung möchte auch nationale Dichtung schaffen. Der gute Wille bleibt grösser als die Erfüllung. Immerhin entwirft Aimé Steinlen schon eine allgemeine schweizerische Literaturgeschichte. Rambert in Zürich, der junge Meyer in Lausanne sind Zeugen gegenseitiger Anregung. Gotthelf und Keller rücken in den welschen Gesichtskreis.

Nach der Gründung des Bismarckschen Reiches wenden sich die Blicke nach Norden, wo nach Gotthelf Keller und Meyer zu hohem Ruhme kommen. Rambert, Amiel und Rod zeigen, dass welsche Leistung in der deutschen Schweiz nicht unbeachtet bleibt.

Die Bundesfeier von 1891 gibt neue Impulse. Die dreisprachige schweizerische Rundschau Ferdinand Vettters bleibt ein kühner Versuch. Die Werke Bächtolds, Rossels und Godets zeigen bei aller Aehnlichkeit des Planes, wie verschieden das Verhältnis schweizerischen Geistes zum sprachverwandten Ausland verstanden werden kann. Das Verdienst der « Bibliothèque universelle », der « Semaine littéraire », der Seippelschen « Schweiz im neunzehnten Jahrhundert » wird offenbar. Die eidgenössische Selbstbesinnung ist im Wachsen.

Das neue Jahrhundert möchte sie zu höherer Einheit führen. Die « Revue helvétique », die « Voile latine », die « Feuilletts » bedeuten nicht nur zeitliche Folge, sondern Spiel und Widerspiel. Gonzague de Reynolds helvetische Epoche erfüllt sich in seinem dichterischen und gelehrten Werke. Das XVIII. Jahrhundert wird zum Masstab. Im neunzehnten scheint ihm der Schweizergeist zu schlummern. Das zwanzigste soll ihn wecken. Landschaft, Geschichte, Kunst, Dichtung werden dazu aufgerufen. Recht und Unrecht, Verdienst und Gefahr dieses Gedankenbaus werden ruhig untersucht. « L'union est possible, si l'unité ne l'est pas ». Diese Einsicht ist in der Folge zur Kraft von geschichtlicher Bedeutung geworden.

In der deutschen Schweiz bemühen sich ebenfalls neue Zeitschriften um Austausch und Würdigung: *die Schweiz, die Berner Rundschau, Wissen und Leben*, die heutige *Neue Schweizer Rundschau, das Schweizerland*. Ernest Bovets Zürcher Gründung wird kundig und gerecht gewürdigt. Wie viel hat seine Gesellschaft, seine Zeitschrift, seine Strahlkraft für das Land bedeutet! Es war nicht umsonst, dass man sich jahrelang um das Problem der Schweiz als Nation bemühte. Die parallele Bewegung der Neuen Helvetischen Gesellschaft war kaum erwacht, als der erste Weltkrieg ausbrach. Ihre Leistung wird in grossen Zügen und im wesentlichen zutreffend geschildert. Spittlers Schweizerrede gibt den Anlass, zu fragen, was für das Verständnis des Dichters in welschen Landen geschehen sei.

Dann folgt die Zeit des Völkerbundes, die doch nicht durchaus im « Kosmopolitismus » aufgegangen ist, und die der « geistigen Landesverteidigung », die manche Blütenräume hat begraben müssen und sich herb und deutlich auf den guten Acker der Väter angewiesen sieht.

Auch in diesen letzten Jahrzehnten ist die Autorin den Bemühungen und

Verdiensten der Uebersetzer, Schriftleiter und Kunstrichter sorgfältig nachgegangen. Was Widmann, Vallette, Guiland, Seippel, Rossel, was namentlich Charly Clerc als Nachdichter und Vermittler geleistet haben, wird eingehend dargestellt. Auch auf die Aufgabe folgerichtig geleiteter Gesellschaften wird sachkundig eingegangen.

Später wird einmal untersucht werden können, welche Pflichten dem akademischen Leben und dem Unterricht in den höheren Schulen zugefallen, wie sie aufgefasst und erfüllt worden seien. Die Leistungen der eidgenössischen Fürsorge konnten nur eben noch angekündigt werden.

Das Werk Dr. Trudi Greiners hat ein Doppelantlitz. Es blickt rückwärts und schildert, was geschehen sei, um in der Freiheit die Gemeinschaft zu wahren. Es weist aber auch auf die kommenden Tage hin, in denen sich die Gemeinschaft in der Freiheit ebenso wenig von selber verstehen wird.

So ist uns denn diese Geschichte vaterländischer Bemühung um das dichterische Wort der ganzen Heimat willkommen. Sie ist sorgfältig und reichhaltig: fast möchte man vergessen, dass es sich um Neuland der Forschung handelt. Der schweizerischen Literatur-, Zeit- und Kulturgeschichte ist ein wesentlicher Dienst geleistet. Mit Freuden sehen wir die verdiente Autorin das Wahlwort des *eidgenössischen Humanismus* aufnehmen. Sie hat sich dieses Geistes würdig erwiesen.

Gottfried BOHNENBLUST.

* * *

Giovanni FERRETTI, *Luigi Amedeo Melegari a Losanna*. R. Istituto per la Storia del Risorgimento italiano. II. serie: Memorie, vol. XV. Roma, Vittoriano, 1942-XX, 365 p. (la seconde partie du volume contient des documents nombreux).

L'Académie de Lausanne brilla, il y a un siècle, d'un éclat incomparable. Les contemporains déjà en avaient été frappés; la postérité ne l'est pas moins.

Notre collègue M. Ferretti a consacré, ici même, il y a deux ans, un bel article au court passage qu'y fit le poète polonais Mickiewicz. Cette année, il nous apporte de Rome un ouvrage sur un autre étranger illustre, qui y enseigna aussi, Melegari.

M. Ferretti connaît, mieux que personne, les hommes du Risorgimento, ce qui n'est pas facile, car ils furent très nombreux et, pour échapper à la police, ils portaient tous plusieurs noms d'emprunt, ce qui rend leur identification malaisée parfois. Notre aimable et savant collègue italien est un fouilleur d'archives aussi heureux qu'infatigable; il a trouvé dans nos dépôts et dans nos bibliothèques, qu'il a visités assidûment, une foule de renseignements qui avaient échappé à nos historiens, ou leur avaient paru insignifiants. Joint à ceux qu'il apportait de son pays, ils sont assez nombreux pour faire revivre le petit monde d'autrefois des réfugiés italiens et de leurs amis.

De même que notre collègue M. Bray dans son *Sainte-Beuve à Lausanne*, M. Ferretti, dans son *Melegari*, a compris admirablement cette société très particulière qui vivait à Lausanne autour de 1840 ; il en a saisi l'esprit, ce qui ne devait pas être chose facile pour un étranger.

Il y a bien quelques noms propres qui sont un peu malmenés ; on chercherait en vain sur la carte le village de Taong ; on y trouverait plutôt celui de Faoug ; le bourgmestre de Zurich s'appelait Hirzel, et non Huzel, et le nom de notre vieux maître Dandiran apparaît dans une liste de professeurs sous une forme inattendue. Mais ce sont des détails. Lorsque l'on doit déchiffrer, dans une langue étrangère, des manuscrits qui ne sont pas tous d'une calligraphie impeccable, ce sont des accidents qui arrivent aux meilleurs historiens, et l'on n'a pas toujours le temps et le moyen de soumettre un jeu d'épreuves à un naturel de l'endroit, comme aurait dit le bon Toepffer.

Originaire du duché de Modène, où il était né en 1807, Louis-Amédée Melegari était un jeune et brillant juriste, plein d'avenir, lorsque, en 1831, il prit part à Parme aux tentatives révolutionnaires dirigées contre Marie-Louise. Après leur échec, il se réfugia en France et devint un des plus fidèles lieutenants de Mazzini ; à ses côtés, il participa, en 1834, aux préparatifs de la lamentable expédition de Savoie. C'est ce qui l'amena dans notre pays. Au printemps de cette année, il vint à Lausanne, en réfugié, et s'y cacha, avec Mazzini, sous la protection de l'avocat Mandrot, dont il devait plus tard épouser la fille.

Dénoncé par la police autrichienne aux autorités fédérales et par celles-ci à la police vaudoise, il échappa à toutes les recherches de celle-ci, qui ne paraît pas les avoir poussées bien à fond. Les réfugiés bénéficiaient de la sympathie générale et les agents du gouvernement ne faisaient pas de zèle.

Dans sa cachette de Lausanne, que Mazzini fut bientôt obligé de quitter, Melegari subit une évolution psychologique qui l'éloigna peu à peu de son ancien compagnon de lutte ; resté très bon catholique, il se détacha de l'idéologie révolutionnaire et se rapprocha de la tendance représentée par Gioberti. Son catholicisme n'était point intransigeant et le jeune Italien n'eut pas de peine à s'entendre avec les intellectuels vaudois touchés par le Réveil ; il entra dans la société des Olivier et des Secrétan ; il devint un admirateur de Vinet et un protégé de Charles Monnard.

Celui-ci était alors au faite de sa puissance politique ; il songea à introduire Melegari dans cette Académie que l'on venait de rénover. Ce ne fut pas facile. Melegari, qui vivait à Lausanne, avec un passeport anglais, sous le nom de Thomas Emery, de Malte, manquait des titres nécessaires à un enseignement universitaire. Monnard réussit cependant à lui faire donner, au semestre d'hiver 1840-41, un cours libre d'économie politique, dont l'essentiel, rédigé par Charles Secrétan, fut publié par le *Semeur de Paris*.

Au semestre d'été 1841, on confia à M. Thomas Emery, officiellement, un cours de droit international. Dès l'automne, M. Emery fut attaché à l'Académie pour trois ans avec mission de donner des cours d'économie politique, de sta-

tistique, de droit international et de philosophie du droit, à titre de professeur extraordinaire. Avant que ce terme de trois ans fut écoulé, en 1843, l'Académie proposait que M. Melegari — qui avait repris son vrai nom — fût nommé professeur ordinaire.

Mais cela n'alla pas tout seul. Disciple de Vinet, ami des Olivier et des Secrétan, protégé par Monnard, Melegari était *ipso facto* mal vu par Druey et les radicaux. La loi prévoyait que, dans la règle, un professeur ordinaire ne pouvait être nommé avant d'avoir subi des examens à cet effet. Melegari se refusait à se soumettre à ces épreuves. Sous l'inspiration de Druey, le Conseil de l'instruction publique et une minorité du Conseil d'Etat voulaient l'y obliger, ce qui était une manière de l'écartier. Melegari fut nommé quand même, en août 1843.

Dix-huit mois plus tard, la révolution de février 1845 amenait au pouvoir Druey et ses amis qui n'avaient pas oublié cet incident. La situation de Melegari était bien menacée, comme celle, du reste, de la plupart de ses collègues, objets de l'animosité et des soupçons des maîtres du jour qu'ils n'aimaient guère de leur côté.

En automne 1846, lorsqu'il s'agit de repourvoir les chaires de l'Académie, déclarées vacantes, le Conseil de l'instruction publique proposa que l'on renouvelât la charge de Melegari, mais à titre provisoire, ce qui était assez désobligeant. Le Conseil d'Etat, plus franc, supprima purement et simplement l'enseignement de l'économie politique.

Melegari, qui était père de famille et citoyen vaudois — il avait acquis la bourgeoisie de Bottens —, dut reprendre le chemin de l'exil. Il espérait trouver un enseignement à Paris; la Révolution de 1848 l'en chassa. Il vint à Turin, où il devait faire une brillante carrière: professeur de droit à l'Université de cette ville, il fut bientôt député au parlement sarde, puis sénateur du royaume d'Italie en 1862 et, de 1867 à 1881, date de sa mort, ministre d'Italie à Berne, avec une courte interruption en 1876, pendant laquelle il fut ministre des affaires étrangères.

En 1875, le Conseil d'Etat du canton de Vaud, sur la proposition de l'Académie, lui décernait enfin le titre de professeur honoraire, juste et tardive réparation de l'affront qui lui avait été fait près de trente ans plus tôt. Juste et tardive réparation, disons-nous, car, une première fois, en 1865, l'Académie s'était heurtée à un refus du Conseil d'Etat auquel elle avait fait la même proposition.

Tantae molis erat...

Charles GILLIARD.